

# J. Quinampoix, "À la mer" (Littérature contemporaine)

## Présentation de l'œuvre

Catholique libéral, [Quinampoix](#) publie en 1890 "À la mer" dans le 44<sup>e</sup> volume de la série *Littérature contemporaine*, une **anthologie annuelle** dirigée par Évariste Carrance et spécialisée dans la publication de poètes de second ordre. Chaque livraison explore un thème, au caractère peu contraignant, puisque les vers marins de Quinampoix prennent place dans un ensemble intitulé "Les chansons de l'âtre"...

## Citation

"À la mer"<sup>1</sup> est formé de **douze quatrains**, hétérométriques, filant des motifs relativement convenus. Le locuteur apostrophe la mer, pour exprimer son sentiment d'émerveillement et d'étonnement face à sa puissance et son immensité. La prise de conscience de ce "prodige" le conduit alors à se tourner vers Dieu, pour célébrer son "mystère" et lui adresser une prière : il le supplie de pardonner leurs fautes aux hommes "pervers" comme à lui-même.

Si Delille est concerné par ces vers, c'est que Quinampoix lui emprunte son **épigraphe** :

### A LA MER

« O ! mer, terrible mer, quel homme à ton aspect  
« Ne se sent pas saisi de crainte et de respect ?  
(DELILLE.)

Je te contemple, ô mer ! dans ta vague stridente,  
Echo de la souffrance en nos plus tristes jours :  
Ton flot qui se retire et reparait toujours,  
C'est du monde à jamais l'image saisissante.

Vers concernés : [chant 3, vers 225-226](#)

## Lien externe

- Accès à la numérisation du texte : [Gallica](#).

---

Auteur de la page — [Hugues Marchal](#) 2019/04/28 00:39

Relecture — [Morgane Tironi](#) 2022/08/18 15:19

---

<sup>1</sup> J. Quincampoix, "À la mer", in *Littérature contemporaine*, Agen, Librairie du Comité poétique et de la Revue française, vol.\ 44, 1890, p.\ 97-98.

From:

<https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/> - **L'Homme des champs : éditer une réception littéraire**

Permanent link:

<https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/doku.php?id=quincampoixmer&rev=1678454405>

Last update: **2023/03/13 19:22**

